INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSSIAM JAPAN ESG LOW CARBON MINIMUM VARIANCE
(UCITS ETF 1C (EUR) ISIN : LU1254453738) un compartiment de OSSIAM LUX SICAV

Société de gestion : Ossiam, société du groupe Natixis

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

OSSIAM JAPAN ESG LOW CARBON MINIMUM VARIANCE (le « Fonds ») a pour objectif de générer le rendement total net d'une sélection d'actions qui font partie de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap Index NTR (l '« Indice de référence »).

Le Fonds est un OPCVM coté, géré activement, et utilise l'Indice de référence à des fins d'allocation d'actifs et de comparaison des performances. Il est prévu qu'une part importante du portefeuille du Fonds soit composée de titres constituant l'Indice de référence. Toutefois, les pondérations du portefeuille peuvent s'écarter sensiblement de celles de l'Indice de référence. Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte de pondération par rapport à l'Indice de référence.

Politique d'investissement

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds investira principalement dans tout ou partie des titres de participation sélectionnés en appliquant la Stratégie d'investissement décrite ci-dessous.

Le Fonds sera investi à hauteur de 90 % minimum en actions ou droits émis par des sociétés cotées au Japon.

En outre, et à titre accessoire, le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement, tel que décrit sous la rubrique « Recours aux instruments dérivés, techniques d'investissement et de couverture spéciales » du Prospectus.

La Devise de référence du Fonds est le yen japonais (JPY).

Stratégie d'investissement :

La Société de gestion utilise un modèle quantitatif qui met en œuvre une approche basée sur des règles visant à évaluer les actions de grandes et moyennes capitalisations des marchés japonais en se fondant sur des données financières et des notations ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Le modèle applique d'abord un filtre « best-in-class » qui consiste à sélectionner les valeurs les mieux notées de l'Univers d'investissement sur critères ESG, pour chaque sous-secteur d'activité, puis un filtre « normatif et d'exclusion » afin d'exclure les titres des sociétés qui, entre autres, enfreignent les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies, ou dont une part significative des activités provient du secteur du charbon.

La Société de gestion utilise une procédure d'optimisation pour déterminer la pondération des actions sélectionnées par le modèle quantitatif afin que le portefeuille respecte un certain nombre de contraintes, dont une réduction de 40 % du total des émissions de gaz à effet de serre et des émissions potentielles de gaz à effet de serre des réserves du portefeuille par rapport à l'Indice de référence.
Dans certaines conditions de marché, il peut s'avérer impossible d'optimiser la pondération tout en respectant exactement toutes les contraintes. Dans de telles circonstances, la Société de gestion peut réduire proportionnellement certaines des contraintes.

Pour une description détaillée de la stratégie d'investissement (y compris la stratégie ESG du Fonds), veuillez vous reporter à la section « Stratégie d'Investissement » de l'annexe du Prospectus consacrée au Fonds.

Les actions UCITS ETF 1C (EUR) sont cotées sur une ou plusieurs bourses de valeurs et les investisseurs peuvent acheter ou vendre des Actions par le biais de leur courtier habituel chaque jour de négociation de la ou des bourse(s) concernée(s) qui est également un Jour de Négociation, ou par le biais d'une plateforme de fonds. Veuillez contacter votre courtier pour des informations complémentaires. La Classe d'Actions UCITS ETF 1C(EUR) étant une classe de capitalisation, les revenus tirés du Fonds sont réinvestis. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la section intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » et à la section intitulée « Informations pratiques » de l'annexe du Prospectus consacrée au Fonds.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de moins de cinq ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendements généralement plus faibles — *Rendements généralement plus élevés*

1	2	3	4	**5**	6	7

Le Fonds entre dans la catégorie 5 de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui repose sur des données historiques. En raison de son exposition aux marchés d'actions, le Fonds peut connaître une volatilité importante, telle qu'exprimée par son classement dans l'indicateur ci-dessus. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Il n'existe aucune garantie du capital ni de protection sur la valeur du Fonds. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Risques spécifiques

Risque de marché : la valeur des Actions du Fonds est liée à des d'actions dont les cours peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les investisseurs doivent donc être conscients du fait que la valeur de leur investissement est susceptible tant de s'apprécier que de se déprécier, et accepter qu'il n'existe aucune garantie que la stratégie du Fonds se traduira effectivement par un rendement supérieur à toute stratégie d'investissement comparable ou qu'ils récupéreront la somme initialement investie.

Risque lié aux instruments dérivés et aux contreparties : Les Fonds peuvent conclure des contrats sur instruments dérivés cotés ou non cotés afin d'avoir une exposition aux actifs sous-jacents ou de protéger leurs actifs directs. Les paiements dus au titre de ces contrats varient en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. Ces contrats peuvent amener les Fonds à être davantage exposés au marché qu'ils ne l'auraient été autrement, ce qui peut, dans certains cas, augmenter les pertes. Les contrats non cotés sont conclus avec une contrepartie spécifique. Si la contrepartie est mise en liquidation, fait faillite ou manque à ses obligations contractuelles, le Fonds pourrait subir une perte. Du fait qu'ils ne sont pas cotés, ces contrats peuvent être difficiles à valoriser.

Risque de concentration géographique : Les Fonds qui concentrent les investissements dans certaines régions géographiques peuvent subir des pertes, en particulier lorsque les économies de ces régions connaissent des difficultés ou lorsque les investissements deviennent moins attractifs. En outre, les marchés sur lesquels les fonds investissent peuvent être affectés de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Risque ESG :
Il existe un risque que les investissements ESG sous-performent le marché dans son ensemble. Les informations ESG émanant de fournisseurs de données tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. Par conséquent, il existe un risque que la Société de gestion évalue incorrectement un titre ou un émetteur, ce qui entraînerait l'inclusion ou l'exclusion incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques généraux » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents à ce Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Classe d'Actions – Classe d'Actions UCITS ETF 1C(EUR)

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Commission de vente maximale 3,00 % Commission de souscription maximale acquise au Fonds 1,00 %
Frais de sortie*	Commission de rachat maximale 3,00 % Commission maximale pour les rachats payables au Fonds 1,00 %

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis, ou du produit du rachat des placements avant qu'il ne soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants : 0,65 % par an

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques

Commission de performance : Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués sont des chiffres maximaux. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

* Un prélèvement supplémentaire de 2,00 % maximum peut être appliqué à un investisseur qui s'engage dans des pratiques de transactions excessives ou de *market timing*.

Concernant **les frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2020. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les rubriques « Charges et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du Prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.ossiam.com.

Performances passées

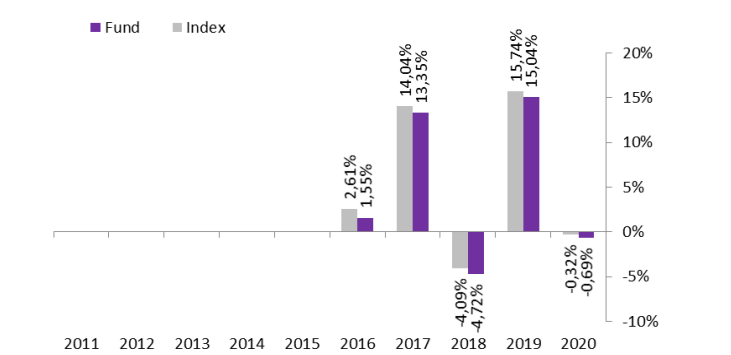

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future. **Ce diagramme illustre la performance de la Classe d'Actions UCITS ETF 1C(EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie.**

Date de création du Fonds : 21 décembre 2015
Date de création de la Classe d'Actions : 21 décembre 2015

Jusqu'au 21/05/2021, le Fonds était un OPCVM coté, géré de manière passive et suivant l'indice JAPAN MINIMUM VARIANCE INDEX NR (l '« Indice »). Le diagramme ci-contre reflète, d'une part, la performance du Fonds et, d'autre part, celle de l'Indice. Il reflètera la performance de l'Indice de référence (au lieu de l'Indice) à partir du moment où elle sera disponible pour la période se terminant le 22/05/2021 (lorsque le Fonds sera géré activement).

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administrateur du Fonds
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Société de gestion :
Ossiam
6, Place de la Madeleine
75008 Paris, France

Dealing Deadline : 17h00. Jour de négociation précédent (heure de Luxembourg)
La Valeur liquidative indicative du Fonds est calculée en temps réel. Jusqu'au 21/05/2021, la Valeur liquidative indicative peut être consultée sur le site www.euronext.com. A compter du 22/05/2021, elle sera publiée sur le site www.solactive.com.Les informations relatives au portefeuille du Fonds sont divulguées dans les rapports annuels et semestriels du Fonds et peuvent être consultées sur le site Internet de la Société de gestion (www.ossiam.com).

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre compartiment, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administrateur. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu à l'adresse www.ossiam.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administrateur.

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible sur www.ossiam.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

L'actif et le passif de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités à l'actif de ce compartiment, sauf disposition contraire dans les documents constitutifs de la SICAV. Ce Fonds peut faire l'objet d'un traitement fiscal spécifique au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller. Ce Fonds est qualifié de « fonds d'actions » au sens de la loi allemande sur les investissements, comme expliqué plus en détail à la section « Fiscalité » du Prospectus.

Classe d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Souscription minimum	Rachat minimum	Politique de dividendes
UCITS ETF 1C(EUR)	LU1254453738	Tous types d'investisseurs*	Euro	1 000 000 €	1 000 000 €	Capitalisation

* Souscriptions sur le marché primaire uniquement pour les Participants autorisés et les investisseurs agréés.

Ce document est une traduction, en cas d'incohérence entre la version française et anglaise, la version anglaise prévaudra. La responsabilité d'Ossiam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF).
Ossiam est agréée en France et réglementée par l'*Autorité des Marchés Financiers* (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/06/2021.